jours, suivant que vos cheveux refoncent plus ou moins.

De plus, l'ammoniaque maintient la tête très propre.

***

Puisque nous parlons de la chevelure, je vais vous donner une formule d'une sorte d'eau de quinine, qui fortifie les cheveux et empêche les pellicules d'envahir le cuir chevelu.

Vous prenez un demi-litre d'eau-de-vie de commerce, un demi-litre d'eau dans laquelle on a fait bouillir une once — 38 grammes — de bois de quinquina ; passez cette eau ; mélangez-la avec de l'eau-de vie. On s'en sert à l'aide d'une petite éponge pour frotter, soir et matin, la racine des cheveux.

C'est extrêmement simple comme vous le voyez.

TANTE ROSALIE.

SPORTS

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — *Foot-ball Association.* — Ce matin à 8 heures très précises, un match d'entraînement se jouera entre les équipes I et II du R. C. R.

Les équipiers sont priés d'être très exacts à ce rendez-vous, de façon à permettre aux équipes III et IV de jouer une partie d'entraînement vers 9 heures 1/2.

La commission du R. C. R. s'occupe très activement de remanier le calendrier des matchs de cette année. Le forfait de cette société dans le championnat du Nord, laisse aux organisateurs un élément facile pour offrir au public Roubaisien de belles séances, auxquelles il assistera volontiers. Nous comptons sous peu publier ce calendrier.

Athlétisme. — Parmi les membres les plus assidus, le R. C. R. compte de courageux jeunes gens qui nous font augurer de superbes résultats dans l'enlèvement des poids.

En novembre dernier MM. Screpel et Lesauvages ont atteint le records du Nord et les ont battus avec une certaine facilité. Nous apprenons de bonne source, que ces jeunes gens se remettent à l'entraînement et vont sous peu apporter au R. C. R. de nouveaux lauriers. Tous nos vœux accompagnent ces deux Roubaisiens. ROSGEVAUX.

SPORTING-CLUB TOURQUENNOIS. — Aujourd'hui à deux heures très précises grand match de foot ball, rue de Dunkerque, entre l'Athletic and Running club Bruxellois et le sport Audomarois pour le Challenge international.

Cette rencontre depuis longtemps attendue mettra en présence deux équipes d'égale force, toute deux parfaitement exercées et décidées à lutter avec énergie pour la victoire.

Le public Tourquennois avide de ces spectacles où le jeu est presque une science, viendra encouragier et applaudir l'adresse et la tactique des équipiers français et belges.

— M. André Lebaillion, chef des « Trois étoiles pédestres roubaisiennes » porte un défi sur Roubaix, Douai ou Arras, aller et retour. L'enjeu et les conditions sont à débattre au local, 084, rue de l'Epeule.

CONCOURS DE COOS

Le grand concours international du 5 mars prochain s'annonce comme un très gros succès.

Pour donner satisfaction à un plus grand nombre d'amateurs la commission organisatrice a décidé d'élever à quarante (au lieu de trente-six) le nombre des sociétés concurrentes et d'augmenter les prix d'une somme de 500 francs.

Ainsi prix seront décernés de la façon suivante :

40 prix de 150 francs	4,500
5 prix de 250 francs	1,250
2 prix de 500 francs	890
Troisième prix, 500 francs	500
Deuxième prix, 700 francs	700
Premier prix, 1,000 francs	1,000
	5,750 francs

Le concours se donnera salle Dominique Rousseau, rue de l'Alouette, 9.

La commission organisatrice tient à prévenir les amateurs inscrits (pour chaque coq) à certaines instructions que seul *le bénéfice* sera réparti entre les quarante sociétés participant au concours. Si contrairement à toutes les prévisions, il y avait du déficit, ce déficit serait à la charge de la commission organisatrice et n'intéresserait en aucune façon les Sociétés inscrites.

Les grandes affiches paraîtront sous peu de temps. 42355d

ROUBAIX. — Le dimanche 8 janvier, à cinq heures et demie du soir, à l'estaminet du « Chauffeur », tenu par M. Duponchelle, rue Voltaire, se jouera un 2 de 3 mort pour 50 fr.; paires de plaisir à 10 francs, contre la société de M. Jules Jambon.

— Lundi 9 janvier, la société les Anciens du Capreaux, établie chez M. Alfred Baudhuin, jouera un 3 de 5 mort pour 400 francs, paires de plaisir à 10 francs, contre le Maréchal de Coyghem. Mise au parc à cinq heures et demie.

— Dimanche 8 janvier, à l'Abondance, rue de Mouvaux, 66, grande partie pour 400 francs, paires de plaisir à 10 francs. Les Millescamps de Mouvaux, l'Abondance et Tourcoing réunis, contre Oscar Savary et Lille. On battra quatre paires; mise au parc à midi.

— Le dimanche 8 janvier, à six heures, il se jouera un 2/3 pour 50 fr. chez Jules Herre, cabaretier près du Sacré-Cœur contre Decrème de Mouvaux.

— Le lundi 9 janvier, chez Remy Verstraete, à six heures, un 2/3 pour 50 francs contre la société du Casino.

— Lundi 9 janvier, un beau 2/3 mort contre les Bouchers et le Casino réunis, chez Rémy, au Cœur d'Or, à Tourcoing. Mise au parc à 6 heures précises.

— C'est aujourd'hui dimanche que se jouera à « L'Enflé », le fameux tournoi international de coqs entre la société anglaise « The Breeze Beak de Blackburn » et un groupe d'amateurs roubaisiens.

Chacun des amateurs tenant à remporter la victoire, les coqs mis au parc seront de première valeur et choisis parmi les plus redoutables des deux pays.

Mise au parc à 5 heures précises.

ROUBAIX. — Dimanche 8 janvier il se jouera, à la Grosse buite, rue de la Vigne, 120, un beau 2/3 mort pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr., contre l'Enfant perdu, la grande société de l'Epeule. 417774

— Dimanche 8 janvier 1899, à l'Enflé, partie de 1,000 fr. contre la société anglaise des Breeze Beak de Blak Burn. Mise au parc à 5 heures précises. 42355d

— Dimanche 8 janvier, estaminet Carrette, près de l'église du Blanc Seau, il se jouera un 2/3 mort pour 50 fr.; la première paire se joue pour 25 fr.; rendage contre la société du Cochon Rouge. Mise au parc à 6 heures. 42355d

TOURCOING. — Dimanche 8 janvier, il se jouera une importante partie 2/3 mort pour 400 francs, 8 vieux et 4 poulet à l'estaminet du « Tigre », 38, rue du Casino, chez Ch. Christiaens, les grandes sociétés de Pecq et d'Estaimpuis réunis contre la société du Tigre. Beaucoup de paris sont déjà engagés. On verra des coups de grande valeur. Mise au parc à 3 heures 1/2, heure militaire. Avis aux amateurs. 4380fd

— La société établie chez M. Fobian Emile, rue de la Lutte, 111, rappelle aux amateurs de coqs, le rendage de chez Camille Montagne, dimanche 8 janvier à 4 heures 1/2 précises. 417834

TOURCOING. — Lundi 9 janvier, attaque chez Ch. Desmettre, cabaretier place Saint-Jacques, d'un 2/3 mort pour 50 francs, paire de plaisir à 10 francs contre la société des gens de la rue de Paris. Mise au parc à 5 heures précises.

— Le même jour à 5 heures 1/2, attaque chez Rémy Verstraete, cabaretier au Cœur d'Or, d'un 3/5 mort pour 100 francs paires de plaisir à 20 francs contre les Bouchers de l'Abattoir.

— Demain lundi parjurée, un trois de cinq morts pour 200 fr. aura lieu chez M. J. Buert, à la Nouvelle Aventure. Pour les débuts de la nouvelle société, les Jeunes amateurs contre les Français, ces derniers ont accepté cette partie et mettront des rares sujets. Mise au parc à 5 heures très précises.

— Dimanche, attaque au Tigre, rue du Casino, à Tourcoing, d'un 2/3 morts pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr., contre Pecq (Belgique). Mise à 3 heures et demie, heure militaire. Le même jour après la partie attaque chez Jules Her contre Mouveaux, d'un 3/5 aller retour pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr.

HEM. — Le dimanche 9 avril, à 2 heures 1/2, grand concours de coqs à l'auberge de l'Hempempont, chez Emile Duquesne. Plumes pour plumes; mise, 20 francs. Un coq gagnant donnera droit à un prix de 10 francs, deux coqs à un prix de 65 francs : 24 sociétés prendront part au concours. Le lendemain, rendage d'un 3/5.

WASQUEHAL. — Deux grands combats de coqs auront lieu chez M. Napoléon Détailleur, cabaretier au « Noir Bonnet », le premier, le dimanche 8 janvier, à 5 heures 1/2, rendage de la partie engagée contre Jules Lisa, de Croix ; le second, le dimanche 15 janvier, à 5 heures, revanche de Gabriel, de Dottignies, contre Verlinghem et Quesnoy réunis.

LINSELLES. — Dimanche 8 janvier, se jouera, à l'estaminet du Coq chantant, tenu par M. Cyprien Vandamme, un 2/3 mort pour 25 fr., paires de plaisir à 5 fr. Entrée du parc au gagnant. Contre MM. Lamblin frères.

RONCQ. — Dimanche prochain, 8 janvier, il y aura un 2/3 mort pour 50 francs, chez Adolphe Debbaere, estaminet de la Poire d'or, contre Tourcoing. Mise au parc à midi, heure militaire.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La deuxième exposition organisé par le syndicat Roubaisien, aura lieu dimanche 8 janvier, au siège de la *fédération La Fraternelle*, chez M. François Huistaert, cabaretier Grande Rue. Les pigeons seront acceptés jusqu'à 10 heures du matin. Mise, 1,25.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

ROUBAIX. — Grand jeu de boule à la platine garanti en un seul jour le 5 février, 1,000 francs de prix. Mise exceptionnelle, 50 centimes. Le jeu commencera rue du Moulin, 47, chez M. Emile Plateau. 448000

TIR A LA BOULE

MOUVAUX. — Aujourd'hui, dimanche, chez M. Lallement, au « Vieux Château des Duriez », chemin des Duriez, grand tir à la boule. On fera quatre tours. Toutes les mises (2 fr.) serviront pour faire des prix.

BAVIÈRE TAFFIN EN BOUTEILLES 0.30 cent. le litre.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant huit pages ne doit être vendu que 5 centimes.

UN VIOLENT INCENDIE

DANS UNE FABRIQUE DE CAISSES

La poche d'un moteur à gaz qui fait explosion. — Deux usines fortement menacées. — Le sauvetage des marchandises d'une maison de tissus. — Une panique au vieil hospice. — Les progrès du sinistre arrêtés

200.000 FRANCS DE DÉGATS

Un incendie qui a failli détruire tout un quartier, a éclaté, samedi, à midi, rue de l'Espérance, dans une fabrique de caisses. Grâce aux prompts et intelligents secours apportés par les pompiers le feu n'a pu s'étendre aux deux filatures qu'on craignait de voir brûler.

La fabrique de caisses de M. L. Bressonnet est située rue de l'Espérance, face à la rue Nationale, entre la filature Cau et la maison de tissus Brion. L'atelier s'étend sur une longueur de vingt mètres et une profondeur de 30 mètres derrière la maison d'habitation de M. Christophe, représentant de la maison Bressonnet, et celle de M. Carlos Selosse, représentant de la maison Brion ; il est contigu à la filature L. Glorieux et fils.

Cet atelier formait hall comprenant trois galeries superposées dans lesquelles étaient renfermées des planches travaillées et prêtes à la fabrication des caisses destinées à l'exportation.

Une explosion dans un moteur à gaz
L'alarme

A midi le travail cessa, comme d'habitude, dans l'atelier de la maison L. Bressonnet; les ouvriers au nombre d'une vingtaine, s'en furent dîner et le moteur à gaz actionnant la scierie mécanique, fut arrêté.

A ce moment un ouvrier de M. Emile Debeyne, fabricant de rots, rue Nationale, remarque en sortant de son atelier, une grande lueur dans le fond de l'établissement L. Bressonnet.

Il en avertit aussitôt son patron et tous deux accoururent en informer M. Christophe, dont le fils venait de s'apercevoir de ce commencement d'incendie.

On se rendit dans le fond de l'atelier où se voyaient des lueurs et l'on aperçut des chiffons qui flambaient près du moteur. L'une des trois personnes allait éteindre la matière embrasée quand tout-à-coup une explosion se fit entendre.

C'était la poche en caoutchouc fermant le réservoir du moteur qui léché par les flammes venait de se déchirer subitement.

Le gaz s'enflammant communiqua le feu aux boiseries de la salle du moteur. Impuissant à enrayer le fléau M. Christophe tenta néanmoins d'aller chercher dans une des galeries les engins de secours.

Mais la fumée était déjà si épaisse que M. Christophe dut se résigner à quitter l'atelier. Il était temps car le danger d'asphyxie était menaçant.

En toute hâte, les pompiers furent avertis par l'avertisseur électrique situé à l'estaminet Farvacque, angle des rues du Grand-Chemin et de l'Hospice.

L'arrivée des pompiers

Bientôt la compagnie des sapeurs-pompiers arrivait avec tout son matériel sur les lieux du sinistre. Des tuyaux furent adaptés sur les grandes bouches d'eau, rue de l'Espérance et rue de l'Hospice. Vu la haute pression ces tuyaux rendirent le même office que la pompe à vapeur.

Toutefois, cette dernière fut mise en batterie et fonctionna peu de temps après.

Déjà le feu, activé par un vent d'ouest et trouvant dans le bois sec un aliment facile, avait pris de grandes proportions, et tout l'atelier ne formait plus qu'un brasier duquel on ne pouvait approcher sans danger.

L'incendie fait de grands progrès. — Plusieurs maisons menacées. — Deux filatures en danger

En même temps des milliers de flammèches volaient en l'air. A un moment un morceau de bois en feu fut poussé par le vent sur la toiture de M. Henri Valcke, expéditeur, et y communiqua le feu, mais quelques ouvriers en eurent vite raison.

Il n'en fut pas de même de la maison Brion, voisine de l'atelier incendié, dont la toiture était léchée par les flammes ainsi que les filatures de MM. Cau et Glorieux.

Devant l'imminence du danger M. le commandant Hubert résolut de combattre l'incendie par derrière les immeubles gravement menacés. Deux pompes à bras furent mises en batterie dans la cour de la filature Cau, et alimentées par les réservoirs de cet établissement.

A la filature de M. Glorieux, les pompiers, par une manœuvre savamment combinée, montèrent sur la toiture grâce aux échelles de sauvetage et parvinrent, après un travail opiniâtre, à circonscrire l'incendie.

Un sauvetage de pièces. — Une panique à l'Hospice

Sur ces entrefaites le feu faisait des ravages dans les appartements de M. Selosse et de M. Christophe.

Le sauvetage des pièces de tissus de la maison Brion fut alors organisé. Tout le monde y participa; à l'aide de petites voitures à bras et de brouettes les marchandises furent transportées dans les maisons voisines.

A l'Hospice, dont un des bâtiments est attenant à la filature Glorieux une panique s'emparait des vieillards qui au comble de la peur se lamentaient et pleuraient.

Heureusement MM. Delporte Bayart et Ternynck, administrateurs, et M. Charles Caron, économe, vinrent bientôt rassurer les pauvres vieux.

Tout danger conjuré

Vers deux heures, le feu était encore en pleine activité, mais tout danger avait été écarté des immeubles voisins.

On a se féliciter que le feu ait éclaté en plein jour, à un moment où les secours sont rapidement organisés. Si l'incendie eut éclaté, la nuit, les importantes usines dont nous avons parlé eussent été la proie des flammes.

Les dégâts

Les dégâts sont très importants. Ils consistent dans l'atelier de M. Bressonnet complètement détruit et dans les ravages causés par l'eau et le feu dans la filature L. Glorieux et les maisons d'habitation de MM. Selosse et Christophe.

Ils sont évalués à 150,000 francs environ pour la maison Bressonnet, 30,000 pour la filature L. Glorieux, 10,000 francs pour l'habitation de M. Christophe, et 10,000 pour celle de M. Selosse. Il y a assurance.

Quant à la filature Cau, elle n'a été aucunement endommagée et dans le courant de l'après-midi les ouvriers ont repris le travail.

Chez M. L. Glorieux le personnel devra subir plusieurs jours de chômage.

Les livres de la maison Bressonnet ont pu être sauvés à l'exception de ceux de l'année 1899.

Les autorités. — Le service d'ordre

Dès les premiers appels du tocsin, une foule nombreuse de curieux étaient arrivés sur les lieux du sinistre et envahissaient les rues environnantes.

Le service des cars électriques a souffert de cet incendie, car un tuyau traversait la rue de la Gare. Le transbordement des voyageurs a dû s'effectuer pendant plusieurs heures.

Devant l'immeuble incendié nous avons remarqué MM. Achille Lepers et Henri Thérin, adjoints au maire.

Le service d'ordre était assuré par la police et la gendarmerie sous les ordres de MM. Laché et Prud'homme, commissaires, et Poilvez, lieutenant de gendarmerie.

A cinq heures et demie, les pompiers regagnaient leur hôtel.

Toutefois une section est restée, sous les ordres du lieutenant Delannoy, et pendant toute la nuit, a inondé les débris fumants.

Pendant toute la soirée de nombreux curieux ont stationné devant l'immeuble incendié.

En terminant nous nous faisons un plaisir de signaler la courageuse conduite de nos sapeurs-pompiers dont le travail opiniâtre a réussi à prévenir de grands malheurs, et nous les en félicitons bien volontiers.

Ce que nous allons dépenser en 1899. — Dans la dernière séance du Conseil municipal a été voté le budget de 1899. Nos lecteurs ont déjà eu sous les yeux les chiffres des dépenses et des recettes prévues pour l'exercice courant.

Ils savent que durant l'année qui vient de commencer la ville de Roubaix encaissera la jolie somme de 5,369,178 fr. 88 et déboursera la somme non moins importante de 5,365,741 fr. 73.

Il nous paraît intéressant de revenir sur ces chiffres et en les fractionnant de montrer la nature et le détail des recettes et dépenses.

Nous nous occuperons de ces dernières aujourd'hui.

Que dépenserons-nous en 1899 ?

Pour les frais d'administration d'abord : 604,707 francs 14.

Dans ce premier chapitre nous trouvons les articles suivants :

Frais de représentation à M. le maire, 6000 fr.; frais de mairie, 65,330 fr. 50 ; service municipal des contributions directes, 3,900 fr.; traitement du receveur municipal, 17,280 fr.; frais du service électoral, 3,000 fr.; frais de perception des droits d'octroi, 238,543 fr.; service du pesage public, 9,700 fr.; droits de place, 4,700 fr ; marchés, 7,450 fr.; inspection des denrées alimentaires, 11,500 fr.; abattoir public, 4,900 fr.; laboratoire municipal, 4,100 fr.; condition publique, 166,495 fr.; métrage, 12,370 fr.; etc., etc.

Le total des dépenses pour les frais d'administration s'élève à 604,707 fr. 14.

La deuxième section (Charges et entretien des biens communaux) est beaucoup plus importante encore ; elle atteint le chiffre de 1.762.753 fr. 04.

Nous y relevons, il est vrai, un nombre extraordinaire d'articles dont plusieurs grèvent fortement le budget. C'est ainsi que l'éclairage des rues nous coûte 158.150 francs ; l'enlèvement des immondices, l'arrosage et la distribution de charbon, etc., 156.500 fr., l'entretien des chaussées pavées, 98.000 francs ; l'entretien des promenades et jardins publics, 24,916 francs; frais d'exploitation du service des eaux, 362.313 fr. 70; l'épuration des eaux de l'Espierre, 139.064 fr. 79.

Les dépenses de la police s'élèvent à 220,900 fr. et celles du corps des pompiers à 34,460 fr. 25.

Parmi les articles plutôt curieux inscrits à cette section, nous devons citer le traitement du préposé au service des horloges publiques 1,800 fr.; les contributions des biens communaux, 8,000 fr.; le traitement (!) du balayeur d'urinoirs, 1,204 fr. 3 ; l'éclairage public au *pétrole* 5,150 propagation de la vaccine, 800 fr.; soins aux personnes mordues par des chiens hydrophobes, 250 francs; visite des fours et cheminées, 75 fr.; salaire de guetteurs, 2,050 fr., etc., etc.

L'assistance publique fait l'objet d'un chapitre tout entier.

La Ville donne au Bureau de bienfaisance une subvention annuelle de 225,000 francs, et aux Hospices 485,000 francs.

Le service des incurables coûte 70,000 francs et le contingent de la ville dans la dépense d'entretien des aliénés indigents s'élève à 28,000 francs.

Il faut un crédit de 26,720 francs pour alimenter la caisse des crèches.

Cinq cents francs suffisent au rapatriement des ouvriers roubaisiens ayant quitté la ville pour chercher du travail dans d'autres localités.

La quatrième section du budget comprend l'instruction publique, les beaux-arts et les sociétés.

Enumérons quelques articles :

Les écoles maternelles coûtent 40,525 francs; l'enseignement primaire 179,325 francs; les cantines scolaires 142,000 francs: la caisse des écoles 80,000 francs.

Cours de coupe, 11,000 fr.; ateliers manuels, 2,450 fr., gymnase municipal, 2,300 fr , l'institution Sévigné, 19,610 fr. et l'institut Turgot, 25,965 fr.; cours publics de langues vivantes, 7,250 fr.; Beaux-Arts, 4 [illegible],000 fr ; musique, 33,100 fr.; subventions aux sociétés de musiques, 8,200 fr.; aux sociétés de gymnastique, 3,300 fr.

De tous les chapitres, celui consacré aux cultes est le plus restreint. Il contient un seul article : indemnités de logement à deux curés et à un pasteur protestant, soit 1800 fr.

Les dépenses occasionnées par les fêtes publiques sont prévues pour un chiffre de 20,000 francs.

Voilà pour les dépenses ordinaires,

Les dépenses extraordinaires pour l'Administration, les Travaux, les Etablissements charitables, l'Instruction publique et enfin les Emprunts et dettes se montent à 1,486,617 fr. 55.

Nous dépenserons donc, en 1899, ainsi que nous l'annoncions en commençant, un peu plus de cinq millions trois cent mille francs.

La somme est ronde...

Dans un prochain article, nous étudierons la nature des recettes qui vont équilibrer le budget.

L. R.

L' « Office du travail ». — Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'*Office du travail* organisé par l'*Union sociale et patriotique* pour le placement de ses adhérents.

Un employé spécialement affecté à ce service, se tient tous les jours, dimanche excepté, de 8 h. à midi et de 2 h. à 6 h. à la disposition des adhérents de l'Union qui sont à la recherche d'un emploi. Les industriels et négociants qui ont adhéré à la fondation de l'*Office du travail* sont priés de vouloir bien faire connaître soit par téléphone, soit par lettre au secrétaire de l'Office les emplois vacants dans leur personnel.

La Chambre de commerce de Roubaix nous adresse la communication suivante :

« *Importation au Danemark.* — Il résulte d'une note publiée par le *Bulletin commercial* de Bruxelles que, d'après des informations parvenues au département des affaires étrangères de Belgique, les circonstances seraient actuellement favorables à une extension des relations commerciales avec le Danemark. — Avis au négoce de Roubaix. »

L'Alliance française. — Le Comité de Roubaix organise pour samedi prochain, 14 janvier, à huit heures et demie du soir, une conférence, qui aura lieu dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts industriels. M. C. Guy, chef du service des missions au ministère des colonies, parlera des *Explorateurs français au Niger*.

Etant donnés les nombreux pays où le Comité de Roubaix porte ses efforts pour aider le commerce de notre ville à augmenter l'exportation de nos produits, l'*Alliance française* compte sur le dévouement de ses membres pour augmenter le nombre des adhérents.

Les adhésions peuvent être adressées au président, M. Ed. Ternynck, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Nomination d'un instituteur. — M. Constant Leconte, instituteur titulaire, adjoint, à l'école nationale d'Armentières, est nommé, à cet effet du 1er janvier 1899, instituteur titulaire, adjoint, à l'école municipale de la rue du Bois, à Roubaix, en remplacement de M. Notredame.

Dans les contributions indirectes. — M. Florence, commis principal à cheval à Paris (raffineries), est nommé commis de première classe à Roubaix (service mixte).

L'Œuvre de la Bouchée de Pain et du Prêt du couchage. — Dons reçus : Etrennes de deux petits garçons après une visite à l'Œuvre avec leur mère, 2 fr.; anonyme : une voiture vieux bois à brûler; anonymes : divers lots vieux vêtements et chaussures; M. Wilhaert-Caron, épicier, rue des Longues-Haies : 39 kilog. de haricots.

Le Comité rappelle que la grande souscription avec primes est ouverte, et afin d'éviter tout dérangement aux souscripteurs, des carnets sont déposés chez :

MM. Juhé-Hertogh, marchand de musique, rue de la Gare ; E. Jénicot, libraire, rue de la Gare ; Ch. Henneuse, quincaillier, place Sainte-Elisabeth ; Eloi Lemaire peintre, rue de l'Epeule, 132 ; Débits de tabac : Barot, Grande-Place ; H. Lefebvre, place Sainte-Elisabeth ; Veuve Aerts, rue de Lannoy ; Veuve De Gand, rue de Lannoy ; Mlle Libouton, rue du Curé ; Mme Verschoore, place Fosse-aux-Chênes ; J.-B. Calle, 17, place du Trichon ; Delescluse, rue de la Gare.

Macron, rue Pierre-Motte; A. Loridant, rue Blanchemaille; E. Durant, rue de la Gare; Boutry, 64, rue Neuve; Bonte, 137, rue de Mouvaux; Monnet-Pelissier, 1, rue Nain ; A. Vanderstraete, rue de Valenciennes ; P. Vanderstraeten, 33, rue Pierre-de-Roubaix ; Vandamme; Grande-Rue ; Leveugle-Desprets, 262, Grande-Rue; J. Catteau, rue du Tilleul, 343 ; Timal, rue d'Alsace; Vandaele rue Jean-Goujon; Dhal J.-B., rue de Cartigny; Willaume, à Lannoy ; G. Briffaut, à Croix (Croix-Blanche) ; A. Tricoit, rue de Leers, Lys-les-Lannoy ; Debeurme frères et sœurs, tapissiers, rue Carnot, à Wattrelos, chez le trésorier, 21, rue de la Fosse-aux-Chênes, et chez les membres du comité.

Cours de Géographie Commerciale. — *Séance du 9 janvier.* — La population australienne. Les indigènes. Les convicts. Les Colons libres. Le péril jaune en Australie, les Chinois, les Japonais, les Hindous. Les Polynésiens dans le Nord-Est. Les lois et mesures relatives à l'immigration. Importance relative des divers Etats australiens. Les colonies européennes dans les grands Centres et leur rôle. Devoir du Français.

Les funérailles d'un ancien combattant de 1870-71. — Samedi matin, à huit heures et demie, ont eu lieu, en l'église Saint-Joseph, les funérailles de M. Charles Crépin, membre de la Société des Anciens Combattants de 1870-71 « *L'Ancienne* ».

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, quai de Calais.

Au cimetière M. Maurice Lepers, vice-président de la société a prononcé un émouvant discours dont nous extrayons le passage le plus important.

« Messieurs,

» Avant de quitter ce lieu, je tiens à adresser à Charles Crépin, au nom de la Société des Anciens combattants de 1870-71 « L'Ancienne », dont il fit partie, un dernier adieu.

» Notre regretté camarade, que nous conduisons aujourd'hui au champ de repos, a des titres nombreux au souvenir de tous ses anciens compagnons d'armes.

» Entré au service le 4er octobre 1866, il fit la campagne de 1870 sous les murs de Metz avec le 66e régiment d'infanterie de ligne et prit part aux sanglantes batailles de Gravelotte et de Saint-Privat, où le nombre et non le courage l'emporta.

» S'il est glorieux de triompher avec la victoire, il ne l'est pas moins et même plus, de succomber sous le nombre, dans une lutte inégale.

» Interné ensuite à Grosse-Glogau (Silésie), il partagea avec ses camarades de combat les souffrances d'une longue captivité où il contracta le germe de la maladie qui nous l'a ravi si spontanément. »

M. Maurice Lepers fait ensuite l'éloge du défunt, travailleur infatigable, doué d'un caractère ferme et discipliné, et lui adresse, au nom de la société, un dernier adieu.

Une audition de la fanfare catholique la « Liberté ». — C'est aujourd'hui que la fanfare catholique la *Liberté* se fera entendre à la messe de onze heures et demie en l'église Notre-Dame. Elle interprétera les morceaux suivants :

Gourko, marche héroïque des Balkans ; *Andante religioso*, par H. Riosé ; *Schiller marsch*, par Meyerbeer.

La messe sera célébrée pour les nombreux bienfaiteurs de la fanfare, pour leur famille et pour la prospérité de leurs affaires.

Les mésaventures de deux gentlemen. — Un rassemblement très nombreux s'était formé dans la soirée de samedi, rue de la Gare. Il était composé en grande partie de gamins qui se gaussaient irrévérencieusement de deux jeunes mylords aux blonds favoris, fraîchement exportés des bords de la Tamise.

A la vérité, nos gentlemen formaient un digne objet de curiosité. Grands, raides, portant beau la perruque rousse coiffée d'un haut-de-forme gris, le pantalon à carreaux légendaires, les deux voyageurs présentaient bien le type de John Bull errant à travers le monde en quête de nouveau.

Dame police, rendue soupçonneuse par l'excentricité de leur mise, les pria de passer au poste.

Qu'on se rassure. Après avoir expliqué le but de leur présence à Roubaix, un grand combat de coqs, qu'ils désirent voir, dimanche, paraît-il, les deux fils d'Albion furent laissés en liberté.

Une heureuse innovation. — En passant hier, rue du Vieil-Abreuvoir, nous avons remarqué un nombreux rassemblement. Nous nous sommes vite rendu compte de ce qui se passait. C'était l'heure de l'inauguration du Photo-Comptoir artistique, dont l'ouverture était annoncée depuis quelques jours. Que de jolies choses dans les vitrines ! A côté des appareils et fournitures photographiques choisis avec goût, il y avait de véritables tableaux d'art. Voilà bien comment il faut comprendre la photographie.

Nous avons appris que les amateurs sérieux trouveraient au Photo-Comptoir-Artistique outre des produits de premier choix des renseignements et des conseils leur permettant d'arriver à des résultats qu'ils n'auraient jamais osé espérer.

Une affaire de coups. — Vendredi soir, vers sept heures, un domestique, Adénas Labeau, demeurant 207, Grande-Rue, se rendit chez un maréchal-ferrant de la rue Lacroix, pour faire réparer un essieu brisé.

Il y rencontra le beau-frère du maréchal, Florimond Delescluse, âgé de 29 ans, demeurant à Helchin (Belgique)

---

dévouement, c'est que mon gain était insuffisant à apporter ici, je ne dirai pas l'abondance, mais ce qui eût pour notre mère et pour toi la satisfaction des premiers besoins de la vie. Aujourd'hui une occasion se présente de rendre l'existence douce et facile à tout ce que j'aime au monde, c'est un devoir pour moi de ne point la laisser échapper. c'est une joie pour moi de pouvoir te dire : Charlotte, le travail ne te sera plus une obligation, mais un plaisir.

— Et si cette obligation m'est un plaisir, et le plus grand de tous lorsque je le partage avec toi? objecta la jeune fille toute suppliante.

— Pense à notre mère, chère sœur ! insista Paul. Pense à cette femme si douloureusement éprouvée qui, en un jour, a perdu le compagnon de sa vie et la richesse, et que l'infortune condamne aujourd'hui à une condition pénible.

— C'est parce que j'y pense, répondit Charlotte, que je te supplie de ne pas nous quitter. Crois-tu donc qu'elle sera heureuse, la pauvre mère, te sachant loin d'elle, dans un pays inconnu, sans amis, en proie peut-être à la maladie, aux déceptions, aux regrets, aux chagrins?... Et puis, qui nous protégera, elle et moi ?... On a tué ton père... un homme vaillant entre tous, cependant!... Qui te dit qu'on ne tuera pas aussi ta mère et ta sœur. Deux femmes !... Comment se défendraient-elles contre des ennemis qui se cachent dans les ténèbres et qui procèdent par l'assassinat.

Devant l'évocation d'un pareil malheur, Paul resta tout ému.

C'était vrai, ce que disait Charlotte !... On avait tué son père par vengeance, — il le croyait ! Mais cette vengeance, la mort de Robert-Bey l'avait-elle satisfaite? Ne devait-elle pas atteindre aussi ses enfants, a femme qui avait si bien méritée d'être l'épouse légitime, honorable et honorée ?

Ces questions anxieuses, insolubles, portaient la terreur et l'épouvante dans son âme.

Il fallait qu'il partît, cependant, puisque quelques années d'absence devaient assurer l'avenir de sa mère et de sa sœur.

Ce sacrifice lui était plus douloureux que ne le croyait Charlotte. Quitter la France ! n'était-ce pas dire un éternel adieu à Louise Bresson !... A Louise, à laquelle il pensait toujours !... Mais le devoir, chez ce brave et généreux garçon, parlait haut et fort, et il n'admettait pas de transaction avec sa conscience.

Il resta quelques minutes absorbé dans la méditation.

Tout à coup une pensée vint illuminer son cerveau.

— Sois tranquille, ma Charlotte, dit il à sa sœur, le dévouement le plus absolu, une protection de tous les instants ne manqueront ni à toi ni à notre chère mère pendant mon absence

— Que veux-tu dire?... explique-toi!

— Bientôt!... Surtout garde-moi le secret !... que ma mère ne sache pas...

Sans plus s'expliquer, il embrassa tendrement Charlotte et s'empressa de sortir.

Où allait-il ?

XI

La rue de la Perle, située en plein Marais, est une rue tranquille. On y trouve encore, au milieu des constructions modernes, de vieux hôtels du siècle dernier, anciennes demeures aristocratiques, qui ont été transformés en ruches de travailleurs.

Par suite de l'émigration de la noblesse au faubourg Saint-Germain, l'industrie, et particulièrement « l'article de Paris », s'est emparée de ces vastes habitations et en a fait des ateliers et des magasins. Le calme dont on y jouit, çà et là, au sein de ces grandes constructions, la hauteur des appartements, si favorables à une bonne lumière, y ont attiré quelques artistes — des peintres des dessinateurs, des graveurs, qui représentent au Marais l'élément artistique.

C'est dans les dépendances d'un de ces anciens hôtels que Jacques Didier, l'ami de Paul Robert, avait installé son atelier.

On se souvient que ce jeune peintre, un artiste d'une réelle valeur, avait été parfois le commensal de la famille Robert, au château des Petites-Loges, et que, tout à coup, sans causes apparentes, il avait cessé d'y venir.

Il était arrivé un moment où Paul, le samedi soir, venant le chercher pour qu'il l'accompagnât à la maison si hospitalière de Robert-Bey, Jacques lui avait déclaré que ses travaux ne lui permettaient plus de s'absenter de Paris le dimanche.

Paul, sachant que Jacques Didier était un de ces travailleurs sérieux qui ne prennent de repos que lorsqu'ils sont arrivés au but final : la renommée, et la gloire, n'avait point insisté. Grand travailleur lui-même, il comprenait qu'on fît à l'avenir le sacrifice de toutes les joies, de tous les plaisirs.

Mais l'affection mutuelle de ces deux jeunes hommes ne s'était nullement refroidi de cette sorte de parti pris de Jacques, de l'isolement dans lequel semblait vouloir vivre l'artiste. Tous les jours, comme par le passé, l'un le matin, l'autre le soir, les deux amis se rendaient réciproquement visite, et les intimes conversations entre ces deux natures d'élite avaient repris leur cours quotidien.

Cependant, depuis la mort de Robert-Bey et les nombreux incidents survenus après cette catastrophe. Paul et Jacques avaient été séparés : l'un, pour les causes que l'on connaît ; l'autre pour les causes qui vont s'apprendre.

L'absence de Paul Robert n'avait point surpris son ami Jacques. Il savait que Paul avait quitté définitivement l'Ecole centrale et pensait que celui-ci se trouvait en villégiature dans sa famille aux Petites-Loges.

C'est chez le jeune peintre, qu'il n'avait pas vu depuis près de trois semaines, que se rendait Paul.

Il s'adressa à la concierge.

— Jacques est chez lui, madame Potard? demanda-t-il.

— Non, monsieur ; il vient de sortir pour aller chercher des couleurs ; mais il va rentrer immédiatement.

Madame Potard connaissait Paul Robert depuis trois ans et savait qu'il était le meilleur ami de son locataire.

— Vous pouvez monter, monsieur Paul, lui dit-elle l'atelier est ouvert.

L'appartement qu'occupait Jacques était situé en aile du bâtiment principal, au deuxième étage, et se composait de trois pièces en enfilade dont l'une — un vaste salon parfaitement éclairé servait d'atelier.

C'est dans celle-ci que Paul entra.

Tout était dans un ordre parfait comme d'habitude, du reste, chez le jeune peintre : tableaux, tapisseries, armes, vieux meubles et curiosités. Les artistes, comme les gens de lettres, ne sont plus des bohêmes à la barbe inculte, vêtus d'une façon excentrique et vivant de même. Ce temps-là est passé, fort heureusement. Les uns et les autres placent leur originalité — quand ils en ont — dans leurs œuvres et non dans leur mise. Aujourd'hui l'artiste s'habille et vit comme tout le monde. S'il possède quelque chose en plus que tout le monde, c'est le goût dont il fait preuve dans son intérieur, et point du tout le désordre, comme bien des gens se plaisent encore à le croire.

Paul, en attendant le retour de Jacques, roula une cigarette et prit place sur un escabeau.

Son regard, un peu distrait, se mit à parcourir cet atelier qu'il connaissait si bien et où les heures s'ét